

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL**  
**DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGOIS**  
**SÉANCE DU 13 FÉVRIER 2024 À 18 HEURES 30**

N° DEL2024\_030 : TRAVAUX DE RESTAURATION DU PONT-VIEUX D'ALBI –  
PHASE 2 - PLAN DE FINANCEMENT 2024

**L'an deux mille vingt quatre, le treize février**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 13 février 2024 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, en date du 6 février 2024.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur David DONNEZ

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Nathalie BORGHESE, Patrick BLAY, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Marie-Claire GEROMIN, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Ghislain PELLIEUX, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Christine CABAL, Nathalie LACASSAGNE

**Membres présents non votants** :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie ESTEVENY, Agnès BRU, Monsieur Jacky MIQUEL

**Membres excusés** :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Jérôme CASIMIR, Bernard DELBRUEL, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

**Membres représentés** : Mesdames, messieurs,

Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Marie-Corinne FORTIN (pouvoir à Michel FRANQUES), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Nicole HIBERT (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Pierre DOAT (pouvoir à Marie-Claire GEROMIN), Patrice DELHEURE (pouvoir à Marc VENZAL), Christine TAMBORINI (pouvoir à Thierry DUFOUR), Martine LASSERRE (pouvoir à David DONNEZ), Camille DEMAZURE (pouvoir à Sylvie FONTANILLES-CRESPO)

**Conseillers communautaires en exercice** : 50 titulaires et 10 suppléants

**Quorum** : 26

**Votants** : 47

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 13 FÉVRIER 2024**

### **N° DEL2024\_030 : TRAVAUX DE RESTAURATION DU PONT-VIEUX D'ALBI - PHASE 2 - PLAN DE FINANCEMENT 2024**

Pilote : Direction des aménagements et de la voirie

**Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, rapporteur,**

Les travaux de restauration du Pont-Vieux d'Albi sont décomposés selon le phasage suivant :

- phase 1 : confortement du tablier – quatre mois – 2023 (achevée)
- phase 2 : restauration des maçonneries en façade – seize mois - 2023/2024 (en cours)
- phase 3 : aménagements urbains et éclairage – quatre mois – 2024/2025
- phase 4 : confortement des parties immergées – 2025

Les travaux de restauration de l'ensemble des maçonneries (phase 2) de l'ouvrage ont commencé en juillet 2023 et s'étaleront jusqu'à la mi-novembre 2024. En conséquence, cette phase de travaux se déroule sur deux années budgétaires et concerne donc deux plans de financements annuels :

- le premier en 2023 (séance du 27 juin 2023 – DEL2023 \_ 144),
- le second en 2024.

Pour les travaux de cette deuxième phase, le plan de financement prévisionnel pour l'année 2024 est le suivant :

<b>DÉPENSES € HT</b>		<b>RECETTES € HT</b>	
travaux de restauration des maçonneries complètes des travées ABC*	558 433,00 €	État - direction régionale des affaires culturelles (30%)	401 288,00€
travaux de restauration des maçonneries des travées DEF*	743 279,00 €	Région Occitanie (15%)**	200 644,00 €
frais de maîtrise d'œuvre de suivi de travaux	35 914,00€	Département du Tarn (15%)**	200 644,00 €
		FEDER (20%)**	267 525,00
		communauté d'agglomération de l'Albigeois (20%)	267 525,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 337 626,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 337 626,00€</b>

- \* hors coûts de restauration des parties intérieures des parapets, subventionnés dans le cadre du plan de financement de 2023
- \*\* Dossiers déposés

## Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 23 janvier 2024,

### ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

**APPROUVE** le montant de l'opération relative aux travaux de restauration du Pont-Vieux d'Albi – phase 2 pour un montant de 1 337 626,00 € HT.

**APPROUVE** le plan de financement suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
travaux de restauration des maçonneries complètes des travées ABC*	558 433,00 €	Etat - direction régionale des affaires culturelles (30%)	401 288,00€
travaux de restauration des maçonneries des travées DEF*	743 279,00 €	région Occitanie (15%)**	200 644,00 €
frais de maîtrise d'œuvre de suivi de travaux	35 914,00€	département du Tarn (15%)**	200 644,00 €
		FEDER (20%)**	267 525,00
		communauté d'agglomération de l'Albigeois (20%)	267 525,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 337 626,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 337 626,00€</b>

- \* hors coûts de restauration des parties intérieures des parapets, subventionnés dans le cadre du plan de financement de 2023
- \*\* Dossiers déposés

**SOLLICITE** les subventions prévues au plan de financement auprès de l'État – direction régionale des affaires culturelles, auprès de la Région Occitanie et du FEDER ainsi qu'auprès du Département du Tarn.

**AUTORISE** madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

**DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

**DIT QUE** dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le fonds de concours mis en place dans le cadre du pacte financier et fiscal de solidarité 2022-2025 pourra être mobilisé dans la limite des crédits disponibles, sur la demande de la commune.

Fait le 13 février 2024,

La présidente,

Le secrétaire de séance,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

David DONNEZ